



## RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

### MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

---

#### Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'école de l'Herbinerie à SAINT-NICOLAS-DE-REDON

---

### Modification n° 1 : Article 2.4.2

#### *2.4.2 Interdiction des candidatures multiples*

Conformément à l'article R2142-21 du Code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plus de 2 candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Cette clause a été exclue pour les compétences acoustique, structure bois **et OPC**.